

Franc succès pour la 1^{ère} édition d'« AFRICA 2025 »
Cycles de conférences sur les stratégies économiques et sociales pour accélérer la croissance et l'émergence des pays africains



« L'Afrique doit faire confiance à l'expertise africaine pour sa transformation économique et son développement humain »

Mostapha MELLOUK et Amadou MAHTAR BA, organisateurs d'AFRICA 2025

L'Afrique notre richesse, notre avenir, notre responsabilité...

Depuis le début du millénaire, l'Afrique est l'une des régions à la plus forte croissance économique. Elle a connu cette dernière décennie une croissance dépassant 5% par an pour l'ensemble du continent.

Plusieurs pays d'Afrique ont défini des politiques de développement économique et social qui promettent l'émergence à un horizon de 10, 20 voire 30 ans.

La Banque Africaine de Développement, la Commission des Nations-Unies pour l'Afrique et l'Union Africaine ont défini un « Agenda 2063 » pour une transformation de l'Afrique.

C'est dans cet esprit qu'est lancé « AFRICA 2025 »...

Quelle vision, quelle politique économique, quel rééquilibrage social, quelle sécurité, quels enjeux culturels, quel modèle de société pour notre Afrique d'ici 2025, voilà en somme les axes de réflexions qu'alimentera **AFRICA 2025** nouveau think tank pour une Afrique qui pilote son développement et qui fait de la création de richesse un enjeu de développement humain. Organisé par Casa Media Partners et AllAfrica Global Media, **AFRICA 2025** se présente comme un cycle de conférences sur les stratégies économiques et sociales pour accélérer l'émergence des pays africains dans les dix prochaines années.

La fiscalité au cœur de la 1^{ère} édition d'AFRICA 2025 à Casablanca...

Autour du thème « **enjeux des politiques fiscales dans la transformation de l'Afrique à l'horizon 2025** », cette première rencontre d'**AFRICA 2025** s'est tenue, en présence du Wali de la Région du Grand Casablanca Settat, **Khalid Safir**, les 23 et 24 novembre 2015 au **Casablanca** Hyatt Regency avec la participation de plus de 200 professionnels des secteurs publics et privés des pays de l'**UEMOA**, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et leurs collègues marocains.

A l'ouverture des travaux, après la minute de silence observée en mémoire des victimes des attentats terroristes, le Ministre de l'Economie et des Finances du Maroc, **Mohamed Boussaid**, par la voix du Directeur Général des Impôts, **Omar Faraj**, a indiqué que : « Cette transformation est le résultat d'une forte volonté politique des dirigeants africains qui ont initié des réformes courageuses et lancé des programmes d'investissement ambitieux pour combler les déficits en infrastructures sociales et économiques. Pour **la réussite de cette transformation, il est une évidence que la politique fiscale est un levier majeur et déterminant.** » Et ajouté que « Le modèle de politique fiscale au Maroc a toujours cherché à prendre en compte la relation entre **la baisse de la pression fiscale et l'incitation à l'épargne et l'investissement.** C'est dans ce sens que le Maroc a procédé progressivement à l'allègement du taux d'impôts sur les sociétés de 45% à 30% et du taux

marginal de l'impôt sur le revenu de 52% à 38%. [...] Mais **l'économie informelle pèse considérablement sur l'attractivité de notre climat des affaires et menace aujourd'hui notre compétitivité économique**. Le Maroc est préoccupé par ce phénomène très répandu sur le continent africain. »

Au programme de la 1^{ère} édition d'AFRICA 2025 des panels de qualité et des recommandations...

L'impact des politiques fiscales sur le développement des entreprises, la pression fiscale et le développement du secteur informel, les stratégies à déployer pour optimiser la fiscalité nationale, la lutte contre la fraude, le commerce illicite, le banditisme, le terrorisme et l'insécurité en Afrique étaient au centre des discussions de ces deux jours.

Le point marquant des panels tient au caractère commun d'un grand nombre de problématiques reconnues et de recommandations manifestées par les différents pays représentés, à savoir :

- **Simplifier les lois et règles en matière fiscale** pour une meilleure lisibilité pour l'entreprise, pour lutter contre la fraude et intégrer des entreprises dans le secteur formel ;
- **Elargir l'assiette fiscale en appliquant des taux bas**, reprenant ainsi la recommandation du Dr Laffer, ancien conseiller économique de Ronald Reagan. La Flat tax ou impôt à taux bas (entre 25 et 30%) est une manifestation de l'harmonisation préconisée par l'UEMOA auprès de ses Etats membres ;
- **Généraliser les systèmes d'informations** pour plus de transparence ;
- **Renforcer les moyens et des méthodes de contrôle et pénaliser les infractions liées au commerce illicite et** aux bandes organisées ;
- **Encourager l'ouverture des administrations fiscales à la discussion avec les opérateurs économiques**. C'est un vrai pas non seulement vers une meilleure compréhension et application de la fiscalité et aussi vers une confiance plus marquée entre l'administration et les contribuables. Rappelons que la défiance à l'égard des administrations est une des causes de prolifération des activités informelles ;
- **Développer le civisme fiscal** élément clé de la réussite de la transformation des économies africaines et des réformes fiscales qui leur sont liées.
- **Renforcer les politiques publiques visant à régulariser l'activité économique informelle** et ouvrir des discussions avec les acteurs de l'informel notant qu'en Afrique, le poids de ce secteur, sa réalité aussi bien sociologique qu'économique en fait peut être un élément avec lequel compter et sur lequel s'appuyer pour permettre le développement des économies visant l'émergence.

Il est apparu que la définition de l'informel demeure difficile à appréhender. De la micro-entreprise faisant vivre essentiellement son promoteur et sa famille à l'entreprise fraudant sciemment tout ou partie des règles sociales, fiscales et juridiques applicables en passant par l'entreprise exerçant des activités illicites, les réalités sont très diversifiées. Le contexte sécuritaire actuel démontre, hélas, que les problématiques liées à l'informel délicieuses ont des répercussions bien plus larges que celles de l'insuffisance des recettes fiscales ou celles de la baisse de compétitivité des entreprises.

Le lancement de la version française du livre du Dr Arthur B. Laffer, invité d'honneur d'AFRICA 2025

Dr. Arthur B. Laffer, l'un des plus grands économistes américains qui a marqué les années 80 en tant que membre de l'équipe de conseil économique du président Ronald Reagan a prononcé un discours clé intitulé : « Les politiques fiscales, levier stratégique pour accélérer la croissance et assurer l'émergence en Afrique ». Pour mémoire, il est le père de « **L'Economie de l'Offre** » et de la « **Courbe de Laffer** ». Sa théorie repose principalement

COMMUNIQUE DE PRESSE

sur le fait qu'un niveau d'imposition trop élevé risque à terme de diminuer les recettes fiscales disponibles (trop d'impôt tue l'impôt). Il a ensuite procédé à des entretiens privés avec nombre de participants et intervenants d'AFRICA 2025 à l'instar de **Nouredinne Bensouda**, Trésorier Générale du Royaume du Maroc ; puis a présenté et dédié la version française de son livre « **Optimisation fiscale : principes de la courbe de Laffer** ».

Sans oublier les zones de développement de l'insécurité en Afrique...

L'insécurité et l'instabilité restent préoccupantes dans le Sahel. Cette zone demeure sous hautes pressions de l'action combinée des mouvements djihadistes et des trafiquants en tous genres : cigarettes, armes, drogues, pétroles, humains... Les spécialistes de la région ont confirmé le lien entre informel et commerce illicite d'une part et activités terroristes d'autre part : trocs, mêmes routes empruntées, mêmes individus, groupes impliqués... Pour eux, la situation en Libye est la plus inquiétante et devrait être surveillée de près dans les mois et années à venir. A cet égard, face à des criminels de la plus haute dangerosité, la coopération se doit non plus seulement concerner des acteurs nationaux mais également tous les acteurs de la région dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Objectif : réformes structurelles...

En guise de conclusion, il est apparu clairement que les réformes fiscales dont l'Afrique a besoin ne sont pas des réformes isolées ou sectorielles. Au contraire, il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des réformes structurelles dépassant le simple cadre de la fiscalité au sens strict. La question du consentement de l'impôt et de l'éducation a été prégnante dans les propos de nombreux intervenants. En ce sens, le développement du civisme notamment fiscal a été unanime. Un regard différent a été porté sur le secteur de l'informel. Ce n'est plus seulement la conjonction des personnes mal informées ou fraudant massivement les règles communes. Ce n'est plus seulement une menace grave pour la santé publique ou la sécurité des personnes à travers les contrefaçons et autres produits de contrebande. C'est aussi une mode d'intégration dans l'économie et un mode d'expression de la créativité entrepreneuriale. Sans pour autant encourager le développement de l'informel, il peut être aussi intéressant de l'envisager de manière constructive et inclusive plus que de manière stigmatisante et excluante. En la matière, comme en matière de fiscalité, il ne faut jamais oublier qu'avant tout, derrière ces notions souvent abstraites et immatérielles, il y a des hommes et des femmes.

Africa 2025 c'est aussi, des intervenants et participants de renom...

Omar FARAJ, Directeur Général des Impôts, Maroc, **Mamadou FALL KANE**, Conseiller Économique et Financier du Président de la République du Sénégal, **Abdallah BOUREIMA**, Commissaire chargé des Politiques économiques et de la fiscalité UEMOA et ancien ministre de l'Economie et des Finances, Niger, **Yacine D FALL**, Représentante Résidente, Banque Africaine de Développement, **Dr. Arthur B. Laffer**, ancien Conseiller Economique de Ronald Reagan et auteur de la courbe de Laffer, **Noureddine Bensouda**, Trésorier Général du Royaume du Maroc, **Abdelghani Lakhdar**, conseiller économique du chef du gouvernement du Maroc, **Mustapha Aman**, Directeur régional des Impôts de Casablanca, **Abarchi FATI**, Directrice Générale des Impôts, Niger, **Pacome MONDON**, Expert Fiscal, Président MONDON CONSEIL INTERNATIONAL, Côte d'Ivoire, **Bassirou Samba NIASSE**, Directeur Général Adjoint des Impôts et des Domaines, Sénégal, **Abdelkader BOUKHRIS**, Président Commission fiscalité CGEM, Maroc, **Maitre Amadou Moustapha NDIAYE**, Vice-Président du Conseil national du Patronat du Sénégal, **Rajaa MEJJATI ALAMI**, Economiste sociologue spécialiste de l'économie informelle, **Zouheir CHORFI**, Directeur Général des Douanes et impôts indirects, Maroc, **Colonel Major Issa COULIBALY**, Directeur Général des Douanes, Côte d'Ivoire, **Moctar Kettani DOUCOURE**, Directeur Général Adjoint des Douanes, Sénégal, **Mor**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Talla KANE, économiste- CNES, Expert spécialiste du secteur informel, **Mohamed KABBAJ**, Président Club Marocain de la fiscalité, Maroc, **Mansour Cama**, Président Conseil National des Employeurs du Sénégal, **Dialigie Ba**, Fiscaliste, Conseiller technique du Ministre de l'économie et des Finances du Sénégal, **Habasso TRAROE**, Chef de la division fiscalité locale UEMOA, Burkina Faso, **Professeur Mohamed BERRADA**, Economiste Ancien Ministre de l'économie et des Finances, Maroc, **Général Marc FOUCAUD**, ancien patron de l'opération Serval au Mali, **Alain Juillet**, ancien directeur générale de la DGSE et Président de l'Académie de l'Intelligence économique, France, et **Abdou Khadre Dieylani NIANG**, directeur de la réglementation et coopération internationale, SENEGAL.

Des partenaires d'exception...

Le Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc, l'Institut Laffer, le Club Marocain de la Fiscalité, le Groupe Akwa, Intégra Africa, le Plan Sénégal Emergent.

Des organisateurs africains de renom...

Mustapha MELLOUK, président de Casablanca Media Partners et **Amadou MAHTAR BA**, président d'AllAfrica Global Media souhaitent à travers **AFRICA 2025** initier les débats, renforcer les échanges entre décideurs africains et leurs permettre de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques.

Le prochain rendez-vous d'AFRICA 2025 a, d'ores et déjà, été donné en 2016 pour continuer le dialogue et évaluer le chemin parcouru !

Plus d'informations sur www.africa2025.com